

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ARAB TUNISIAN LEASE –ATL–

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis–

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 21/04/2026 à 9h** à l'institut Arabe des chefs d'entreprises , les Bergs du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés de l'exercice clos le 31/12/2025 et sur les opérations visées par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
3. Examen et Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice Clos le 31 décembre 2025.
4. Approbation des conventions visées par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées
6. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.
7. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles
8. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
9. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2025.
10. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.
11. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.